



# Seniors

Maintien à domicile

## ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE

### **Bénéficiaires**

Personnes de plus de 60 ans dépendantes (après évaluation du niveau de dépendance par une équipe pluridisciplinaire)

### **Conditions d'attribution**

- être domicilié en Haute-Marne depuis plus de 3 mois à la date de la demande ;
- être dépendant.

Sont éligibles, les dépenses liées à la dépendance et au maintien à domicile, proposées dans le cadre d'un plan d'aide.

### **Montant de l'aide**

- élaboration d'un plan d'aide (aides à la personne, aides techniques, amélioration de l'habitat, téléalarme) ;
- le bénéficiaire participe en fonction de ses ressources et fournit les justificatifs de dépenses mensuellement.

### **Contact** **N° Vert 0 800 11 44 20**

APPEL GRATUIT (depuis un fixe)

Direction de la Solidarité Départementale (DSD)  
Service des aides et de l'accès à l'autonomie - Virginie DOYON  
Tél. 03 25 32 87 37 - [virginie.doyon@haute-marne.fr](mailto:virginie.doyon@haute-marne.fr)

# Seniors / pers. handicapées

Logement en établissement



## PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS

### **Bénéficiaires**

Personnes âgées de plus de 60 ans ou adultes handicapés hébergés en foyer logement

### **Conditions d'attribution**

Sous conditions de ressources des usagers

### **Montant de l'aide**

Prise en charge du coût des repas avec participation laissée à la charge de l'intéressé selon ses revenus

### **Contact** **N° Vert 0 800 11 44 20**

APPEL GRATUIT (depuis un fixe)

Direction de la Solidarité Départementale (DSD)  
Service des aides et de l'accès à l'autonomie - Virginie DOYON  
Tél. 03 25 32 87 37 - [virginie.doyon@haute-marne.fr](mailto:virginie.doyon@haute-marne.fr)





## Seniors / pers. handicapées

Maintien à domicile

### AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE

#### Bénéficiaires

Personnes de plus de 60 ans non dépendantes ou adultes handicapés

#### Conditions d'attribution

- être âgé de plus de 60 ans ou bien avoir un taux d'invalidité au moins égal à 80% ;
- ne pas bénéficier de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ni de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
- vivre seul(e) ou avec une personne qui remplit les mêmes conditions ;
- sous conditions de ressources.

#### Montant de l'aide

Prise en charge des heures d'aide ménagère, dans la limite de 30 heures par mois, avec une participation horaire laissée à la charge du demandeur

#### Contact

 N° Vert 0 800 11 44 20

APPEL GRATUIT (depuis un fixe)

Direction de la Solidarité Départementale (DSD)  
Service des aides et de l'accès à l'autonomie - Virginie DOYON  
Tél. 03 25 32 87 37 - [virginie.doyon@haute-marne.fr](mailto:virginie.doyon@haute-marne.fr)



## Seniors / pers. handicapées

Maintien à domicile

### TÉLÉALARME

#### Bénéficiaires

Personnes de plus de 60 ans non dépendantes ou adultes handicapés

#### Conditions d'attribution

- être âgé de plus de 60 ans ou bien avoir un taux d'invalidité au moins égal à 80% ;
- ne pas bénéficier de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ni de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
- vivre seul(e) ou avec une personne qui remplit les mêmes conditions ;
- sous conditions de ressources.

#### Montant de l'aide

Prise en charge du coût réel de l'abonnement plafonné à 25 € par mois

#### Contact

 N° Vert 0 800 11 44 20

APPEL GRATUIT (depuis un fixe)

Direction de la Solidarité Départementale (DSD)  
Service des aides et de l'accès à l'autonomie - Virginie DOYON  
Tél. 03 25 32 87 37 - [virginie.doyon@haute-marne.fr](mailto:virginie.doyon@haute-marne.fr)